

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le 16 avril 2018, au 65, route 338, aux Coteaux, le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Étaient présents : Mesdames Jocelyne Bishop Ménard et Myriam Sauvé conseillères, messieurs Dominic Léger, François Deschamps, Michel Joly et Sylvain Brazeau, conseillers et siégeant sous la présidence de madame Denise Godin-Dostie, mairesse.

Introduction

Madame Denise Godin-Dostie a ouvert l'assemblée à 19h30 en s'assurant qu'il y a un nombre suffisant de membres du conseil pour former quorum.

Madame Denise Godin-Dostie fait rapport des rencontres auxquelles elle a participé au cours du mois passé.

Approbation des procès-verbaux

18-04-6936 Séance ordinaire du 19 mars 2018

**IL EST PROPOSÉ PAR ; François Deschamps,
APPUYÉ PAR ; Dominic Léger,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mars 2018, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier et directeur général.

.... ADOPTÉE

Rapport des comités

Finances et administration – Mme Denise Godin-Dostie

Règlement numéro 232 – Règlement décrétant une dépense de 1 985 000 \$ et un emprunt de 1 985 000 \$ pour le renouvellement de conduites d'eau potable – Résultats tenue de registre

M. Claude Madore, secrétaire-trésorier et directeur général dépose le rapport sur la tenue du registre du 26 mars 2018 pour le règlement numéro 232 – Règlement décrétant une dépense de 1 985 000\$ et emprunt de 1 985 000\$ pour le renouvellement de conduites d'eau potable :

Projet de règlement d'emprunt décrétant une dépense 1 950 000 \$ et un emprunt de 1 950 000 \$ pour l'amélioration du réseau de distribution d'eau potable – Avis de motion et présentation du projet de règlement

Madame, la conseillère Myriam Sauvé, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement d'emprunt décrétant une dépense de 1 950 000\$ et un emprunt de 1 950 000\$ pour l'amélioration du réseau de distribution d'eau potable. Le montant de la compensation sera établi en divisant les dépenses (capital et intérêts) annuelles de l'emprunt par le nombre d'unités de l'ensemble des immeubles imposables desservis par le réseau d'aqueduc, sur une période de 20 ans.

Un projet de règlement est présenté séance tenante.

Projet de règlement d'emprunt décrétant une dépense de 2 110 000\$ et un emprunt de 2 110 000\$ pour la construction d'une nouvelle prise d'eau – Avis de motion et présentation du projet de règlement

Madame, la conseillère Jocelyne Bishop Ménard, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement d'emprunt décrétant une dépense de 2 110 000\$ et un emprunt de 2 110 000\$ pour la construction d'une nouvelle prise d'eau brute. Le montant de la compensation sera établi en divisant les dépenses (capital et intérêts) annuelles de l'emprunt par le nombre d'unités de l'ensemble des immeubles imposables desservis par le réseau d'aqueduc, sur une période de 20 ans.

Un projet de règlement est présentée séance tenante.

Projet de règlement fixant la rémunération des membres du Conseil – Avis de motion et présentation du projet de règlement

Monsieur, le conseiller Michel Joly, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement fixant la rémunération des membres du conseil.

Un projet de règlement est présenté séance tenante.

18-04-6937 Taxes perçues d'avance – Transfert au fonds réservé

Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport concernant le transfert des taxes perçues d'avance du surplus libre au fonds réservé taxes perçues d'avance.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Dominic Léger,
APPUYÉ PAR : Sylvain Brazeau,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'approuver le transfert du surplus cumulé libre au fonds réservé des taxes perçues d'avance au montant de 67 859.43\$.

....ADOPTÉE....

Dépôt du rapport d'activité du trésorier (Loi sur les élections et référendums dans les municipalités)

Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport d'activités relié au chapitre XIII de la LERM pour l'année se terminant le 31 décembre 2017, signé par le secrétaire-trésorier et directeur général et déposé au conseil municipal.

Service incendie et sécurité publique

Transport & Travaux publics

18-04-6938 Achat d'un chargeur sur roues et rétrocaveuse – Résultat de la demande de soumissions

Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport du résultat de l'ouverture des soumissions concernant l'achat d'un chargeur sur roues et rétrocaveuse de marque John Deere.

L'ouverture des soumissions a eu lieu le 5 avril 2018 à 11h00 au 65, route 338, Les Coteaux.

Il y a eu qu'un seul soumissionnaire.

	Soumissionnaire	Montant (taxes incluses)
1 ^{ère} soumission	Nortrax Qc. Inc	163 918.11\$

**IL EST PROPOSÉ PAR : Dominic Léger,
APPUYÉ PAR : François Deschamps,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit « Nortrax Québec Inc » pour un montant total de 163 918.11\$ \$ taxes incluses pour l'achat d'un chargeur sur roues et rétrocaveuse de marque John Deere.

....ADOPTÉE....

18-04-6939 Demande de subvention pour l'amélioration des chemins municipaux

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Coteaux désire solliciter l'appui de la députée provinciale de Soulanges concernant une demande de subvention dans le but d'améliorer les chemins municipaux qui nécessitent des investissements majeurs;

CONSIDÉRANT QUE les travaux prévus consistent à l'amélioration des rues municipales suivantes :

- rue Lalonde
- rue Asselin
- rue Daoust

CONSIDÉRANT QUE les poses de béton bitumineux comme couche d'usure constituent la totalité des travaux à être faits;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : François Deschamps,
APPUYÉ PAR : Jocelyne Bishop Ménard,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE la Municipalité des Coteaux demande à Mme Lucie Charlebois, députée de la circonscription de Soulanges, sa collaboration afin d'obtenir une subvention dans le but d'améliorer les chemins municipaux.

....ADOPTÉE....

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Aqueduc et égout

18-04-6940 Appel d'offres – Service professionnels pour travaux de renouvellement de conduites d'eau potable (TECO)
–Résultat de la demande de soumissions par invitation

Les membres du conseil ont pris connaissance du résultat des soumissions par invitation reçues concernant les travaux de renouvellement de conduites d'eau potable.

Trois (3) soumissions ont été reçues

	Soumissionnaires	Montant (taxes incluses)	Pointage	Résultat Pondération	Rang
1 ère soumission	Comeau Experts Conseil	59 557.05 \$	100.00	28.9575	1
2 ^e soumission	Les Services Exp Inc	94 279.50 \$	92.00	17.3171	2
3 ^e soumission	CDGU Inc	148 076.30\$	88.00	10.7151	3

**IL EST PROPOSÉ PAR : François Deschamps,
APPUYÉ PAR : Dominic Léger,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'accepter l'offre de Comeau Experts Conseil, pour les services professionnels concernant les travaux de renouvellement de conduites d'eau potable et d'accorder le mandat au montant de 59 557.05\$ taxes incluses.

.... **ADOPTÉE**

Loisirs, sport et culture – Bibliothèque

ARDC – Rapport d'activités

Mme Jocelyne Bishop Ménard fait un rapport des activités des loisirs en date du 16 avril 2018

Bibliothèque – Rapport d'activités

Monsieur Dominic Léger fait un rapport des activités de la bibliothèque en date du 16 avril 2018

18-04-6941 Demande d'aide financière – Collection des bibliothèques publiques autonomes 2018-2019

CONSIDÉRANT le rapport annuel sur l'acquisition de livres pour les acheteurs institutionnels;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Coteaux souhaite déposer une demande d'aide financière auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre du programme de développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2018-2019;

CONSIDÉRANT QUE ce programme vise à accroître les collections des bibliothèques publiques autonomes;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Dominic Léger,
APPUYÉ PAR : Jocelyne Bishop Ménard,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE le conseil de la Municipalité des Coteaux dépose une demande d'aide financière auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre de l'appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2018-2019;

QUE le secrétaire-trésorier de la municipalité, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité des Coteaux, tous les documents requis à cette fin.

.... **ADOPTÉE**

Terrains, bâtisses et équipements

18-04-6942 Parc du camping, partie au Sud du canal – Attribution d'un nom

Les membres du conseil prennent connaissance du document concernant la demande d'attribution du nom Place Louis-Stanislas-Pariseau au parc du camping, partie située au Sud du canal.

CONSIDÉRANT QUE M. Louis-Stanislas Pariseau, ingénieur diplômé de la première promotion de l'École Polytechnique de Montréal en 1877 :

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

CONSIDÉRANT QUE M. Louis-Stanislas Pariseau supervisa plusieurs travaux en ingénierie en particulier pour les canaux de Lachine, Beauharnois, Chambly, Grenville et Soulanges :

CONSIDÉRANT QUE M. Louis-Stanislas Pariseau a travaillé à la supervision des travaux de construction du Canal de Soulanges et a demeuré de nombreuses années aux Coteaux (anciennement Coteau-Landing)

CONSIDÉRANT QUE les documents d'archives indiquent que les ingénieurs Thomas Monro et Louis-Stanislas Pariseau ont développé une grande expertise quant aux travaux à faire pour exploiter efficacement les pouvoirs d'eau :

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Coteau-du-Lac a attribué le nom de Thomas-Monro au parc adjacent au parc du camping situé au Sud du canal de Soulanges :

**IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Brazeau,
APPUYÉ PAR : Jocelyne Bishop Ménard,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'attribuer le nom « Place Louis-Stanislas-Pariseau » au Parc du camping, partie Sud du canal Soulanges ;

De demander à la Commission de toponymie l'officialisation du nom « Place Louis-Stanislas-Pariseau » au parc du camping partie Sud du canal.

.... ADOPTÉE

Étude de projets et relations publiques – Mme Denise Godin-Dostie

Aucun sujet à discuter

Ressources Humaines

18-04-6943 Démission de l'inspecteur en bâtiment et conseiller en urbanisme

Les membres du conseil prennent connaissance de la lettre de démission de M. Antoine Lapointe, lettre datée du 11 avril 2018

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Joly,
APPUYÉ PAR : Myriam Sauvé,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'accepter la démission de M. Antoine Lapointe avec prise d'effet au 20 avril 2018.

....ADOPTÉE....

Urbanisme

Projet de règlement modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme numéro 177 afin d'inclure les usages conditionnels – Assemblée publique aux fins de consultation

L'assemblée publique de consultation sera tenue le 23 avril 2018 à compter de 19h30 à l'hôtel de ville situé au 65, route 338, Les Coteaux, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

Projet de règlement sur les usages conditionnels – Assemblée publique de consultation

Que l'assemblée publique de consultation soit tenue le 23 avril 2018 à compter de 19h30 à l'hôtel de ville situé au 65, route 338, Les Coteaux, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

18-04-6944 PIIA 2018-02 – 263, Route 338– Modification d'une enseigne apposée sur le mur avant

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la demande de PIIA 2018-02 soumise par Mme Thi Thanh Dung Nguyen concernant le 263, route 338 afin de :

- Modifier l'enseigne apposée sur le mur avant.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme du 9 avril 2018, résolution numéro 18-04-764 informant que la demande devrait être acceptée.

**IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Bishop Ménard,
APPUYÉ PAR : Michel Joly,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Que la demande de PIIA 2018-02 de Mme Thi Thanh Dung Nguyen soit acceptée pour la raison suivante :

- Le projet répond aux objectifs et critères du règlement sur les PIIA.

....ADOPTÉE....

18-04-6945 PIIA 2018-03 – 15, rue Lefebvre – Installation de nouvelles fenêtres

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la demande de PIIA 2018-03 soumise par Mme Anne Leroux concernant le 15, rue Lefebvre afin de

- Permettre l'installation de nouvelles fenêtres à battant en PVC blanc.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme du 9 avril 2018, résolution numéro 18-04-765 informant que la demande devrait être acceptée.

**IL EST PROPOSÉ PAR : Dominic Léger,
APPUYÉ PAR : Sylvain Brazeau,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la demande de PIIA 2018-03 de Mme Anne Leroux soit acceptée pour la raison suivante :

- Le projet répond aux objectifs et critères du règlement sur les PIIA.

....ADOPTÉE....

18-04-6946 PIIA 2018-04 – 128, rue Principale

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la demande de PIIA 2018-04 soumise par M. Michel Trudeau concernant le 128, rue Principale afin d'

- Aménager une bordure de ciment délimitant la propriété.
- D'agrandir la terrasse de la maison sur une section du toit du garage détaché.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme du 9 avril 2018, résolution numéro 18-04-766 informant que la demande devrait être acceptée.

**IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Bishop Ménard,
APPUYÉ PAR : François Deschamps,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la demande de PIIA 2018-04 de M. Michel Trudeau soit acceptée pour la raison suivante :

- Le projet répond aux objectifs et critères du règlement sur les PIIA.

....ADOPTÉE....

18-04-6947 PIIA 2018-05 – 19, rue Doucet – Installer de nouvelles fenêtres à battant

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la demande de PIIA 2018-05 soumise par Mme Priscilla Blais-Cormier concernant le 19, rue Doucet afin de ;

- Permettre l'installation de nouvelles fenêtres à battant en PVC blanc.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme du 9 avril 2018, résolution numéro 18-04-767 informant que la demande devrait être acceptée.

**IL EST PROPOSÉ PAR Michel Joly,
APPUYÉ PAR : Dominic Léger,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la demande de PIIA 2018-05 de Mme Priscilla Blais-Cormier soit acceptée pour la raison suivante :

- Le projet répond aux objectifs et critères du règlement sur les PIIA.

....ADOPTÉE....

18-04-6948 PIIA 2018-06 – 104, rue Lippé – Refaire toiture

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la demande de PIIA 2018-06 soumise par Mme Guylaine Guilbeault concernant le 104, rue Lippé afin de ;

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

- Refaire la toiture en tôle gris foncé.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme du 9 avril 2018, résolution numéro 18-04-768 informant que la demande devrait être acceptée.

**IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Bishop Ménard,
APPUYÉ PAR : Myriam Sauvé,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la demande de PIIA 2018-06 de Mme Guylaine Guilbeault soit acceptée pour la raison suivante :

- Le projet répond aux objectifs et critères du règlement sur les PIIA.

....ADOPTÉE....

18-04-6949 PIIA 2018-07 – 243, rue Principale – Construction d'une habitation bifamiliale et construction d'un garage

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la demande de PIIA 2018-07 soumise par M. Martin Pharand concernant le 243, rue Principale afin de ;

- Permettre la construction d'une habitation bifamiliale.
- Permettre la construction d'un garage

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme du 9 avril 2018, résolution numéro 18-04-769 informant que la demande devrait être acceptée.

**IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Joly,
APPUYÉ PAR, Jocelyne Bishop Ménard,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la demande de PIIA 2018-07 de M. Martin Pharand soit acceptée pour la raison suivante :

- Le projet répond aux objectifs et critères du règlement sur les PIIA

....ADOPTÉE....

18-04-6950 DM-250 – 330 Montée du Comté – Modification de la résolution 18-02-6911

**SUITE AUX DISCUSSIONS, IL EST PROPOSÉ PAR : Dominic Léger,
APPUYÉ PAR : François Deschamps,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'apporter une précision à la résolution numéro 18-02-6911 adoptée le 19 février 2018 après la proposition à l'effet que :

« Que la demande de dérogation mineure DM-250 de M. Jean Lebire soit refusé pour la réduction du nombre de cases de stationnement et accepté pour la réduction de la zone tampon pour les raisons suivantes : »

.... ADOPTÉE

Rapport des sous-comités

Régie d'assainissement des Coteaux - Procès-verbal du 7 mars 2018

Les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 7 mars 2018

Mme Jocelyne Bishop Ménard fait un rapport des décisions de la Régie d'assainissement des Coteaux prises lors de cette rencontre.

Régie intermunicipale d'incendie du Lac Saint-François - Procès-verbal du 3 avril 2018

Les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 3 avril 2018

M. François Deschamps fait un rapport des décisions de la Régie intermunicipale d'incendie du Lac Saint-François prises lors de cette rencontre.

Correspondance

DATE	EXPÉDITEUR	SUJET
5/04/2018	Municipalité Régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges	Résolution pour clarifier la compétence sur les cours d'eau
19/02/2018	Salon des vins de Vaudreuil-Soulanges	Demande de commandite
19/03/2018	Bébé Layette	Demande de don pour la campagne de

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

		financement annuelle
06/04/2018	Développement des communautés Vaudreuil-Soulanges	Politique de développement social durable
19/03/2018	Infrastructurel	Offre de services professionnels en urbanisme
12/03/2018	Municipalité St-Zotique	Adoption du projet de règlement modifiant le règlement numéro 529 relatif au zonage – Règlement numéro 529-14
20/02/2018	Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	Aviser les citoyens de faire une demande auprès du MTMET pour l'installation de l'émissaire des systèmes de traitement des eaux usées
12/04/2018	Ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	Avis de travaux Route 201 au-dessus de l'autoroute 20 à Coteau-du-Lac
12/04/2018	Autorité Régionale de transport métropolitain	Entente relative au transport collectif 2019
12/03/2018	Comité Zip du Haut St-Laurent	Activités de la saison 2018

Rapport financier

18-04-6951 Liste de chèques au 16 avril 2018

**IL EST PROPOSÉ PAR : François Deschamps,
APPUYÉ PAR : Myriam Sauvé,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que les chèques portant les numéros 19679 à 19745 soient approuvés, pour un montant de 217 868.60 \$ ainsi que les paiements électroniques au montant de 148 022.37\$ pour un total de 365 890.97 \$ conformément à la liste présentée aux membres du conseil.

.... **ADOPTÉE**

Points discutés aux réunions préparatoires

Période de questions début 19h50

1ère intervention

Une citoyenne demande pourquoi les inscriptions des enfants au camp de jour ont été devancées de 6 semaines (16 mars au lieu du 28 avril). La citoyenne a dépassé la date d'inscription et elle présume que l'acceptation de son enfant au camp de jour ne soit pas garantie.

Madame Denise Godin-Dostie indique qu'elle fera un suivi au niveau de cette demande.

2° intervention

Un citoyen demande qui émettra les permis considérant la démission du conseiller en urbanisme.

Madame Denise Godin-Dostie indique que la relève devrait être en place pour la période estivale de l'émission des permis.

2° intervention de ce citoyen

Le citoyen demande des informations concernant les deux projets de modification aux règlements d'urbanisme.

Madame Denise Godin-Dostie indique que la Municipalité tiendra une soirée publique de consultation sur les deux projets de règlements en question. Lors de cette soirée toutes les informations concernant les projets seront fournies et la Municipalité recevra les commentaires des personnes voulant s'exprimer sur le sujet. La soirée publique de consultation aura lieu lundi le 23 avril à 19h30 dans la salle Alban-Bishop.

3° intervention

Le citoyen demande pourquoi la Municipalité n'a pas choisi un panneau d'identification plus simple pour les bornes d'incendie. Il mentionne que les panneaux ne sont pas esthétiques et qu'ils peuvent être dangereux pour les enfants tout en étant plus dispendieux qu'une bande plastique pour localiser les bornes d'incendie.

Madame Denise Godin-Dostie indique que le choix des panneaux d'identification des bornes d'incendie a été déterminé par le Conseil municipal suite à des discussions avec le directeur de la Régie intermunicipale d'incendie du Lac St-François.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

4^e intervention

Une citoyenne demande pourquoi le comité de toponymie et la Municipalité a décidé d'attribuer le nom de « Place Louis-Stanislas-Pariseau » au parc du camping considérant qu'il y a déjà une rue qui porte ce nom.

Madame Denise Godin-Dostie indique que les recherches du comité de toponymie ont fait ressortir ce nom car il est en lien direct avec la construction du canal de Soulanges qui borde ce parc.

De plus la Ville de Coteau-du-Lac a attribué le nom de Parc Thomas Monro au parc adjacent qui a aussi un lien direct avec le canal de Soulanges. Ces deux personnes étaient des ingénieurs qui ont contribué à l'aménagement du canal de Soulanges

2^e intervention de cette citoyenne.

Elle demande si le conseil municipal pourrait afficher sur sa page Facebook la tenue de l'assemblée publique de consultation sur les projets de règlements d'urbanisme.

Monsieur Madore indique que l'avis public pour cette assemblée publique de consultation apparaît déjà sur la page Web de la Municipalité et qu'il est possible de l'ajouter également sur la page Facebook.

5^e intervention

Un citoyen désire sensibiliser les membres du Conseil municipal sur la problématique de circulation des véhicules aux abords de la zone de débarcadère de l'école Léopold-Carrière. Il demande s'il est possible d'envisager la canalisation du fossé longeant la rue de l'École, afin d'améliorer la situation. Ce citoyen dépose une lettre décrivant la situation ainsi que la demande pour améliorer le tout.

Madame Denise Godin-Dostie indique qu'elle va demander une rencontre avec le directeur de l'école afin d'étudier la requête et de regarder les possibilités d'amélioration entourant le débarcadère.

6^e intervention

Une citoyenne désire formuler une plainte concernant l'épandage de déglaçant et d'abrasif lors du dernier épisode de pluie verglaçante. Les opérations d'épandage ont eu lieu tardivement et certaines portions de rues n'ont pas été déglacées.

Madame Denise Godin Dostie prend note de cette plainte.

2^e intervention de cette citoyenne

Elle demande où en sont rendus les travaux prévus au réseau de bornes d'incendie.

Madame Denise Godin-Dostie indique que l'avis de motion et la présentation du règlement d'emprunt pour ces travaux ont été faits en début d'assemblée et que les travaux sont prévus pour cette année.

3^e intervention de cette citoyenne

Elle demande à quel moment les travaux de nettoyage suite à la démolition de l'immeuble du 21 rue Doucet seront complétés?

Madame Denise Godin-Dostie indique qu'un constat d'infraction a été émis suite à l'inaction du propriétaire dans ce dossier.

Le 10 avril dernier, le constat a été plaidé à la cour municipale régionale de Vaudreuil-Soulanges et le propriétaire a été déclaré coupable face à la réglementation municipale.

Suite à cette condamnation, une requête pour le nettoyage complet du terrain sera présentée à la cour municipale pour obliger le propriétaire à compléter les travaux dans le délai fixé par le juge et si le propriétaire n'effectue pas les travaux dans le délai fixé, que la Municipalité puisse procéder au nettoyage complet, le tout aux frais du propriétaire. La date précise pour l'audition de cette requête est le 1^{er} mai 2018.

7^e intervention

Un citoyen demande au conseil municipale d'intervenir afin que la piste cyclable sur la rue Principale ne soit pas utilisée comme espace de stationnement de véhicules, et ce tout au long de l'année.

Madame Denise Godin-Dostie indique qu'elle va regarder les possibilités pour libérer ces espaces pour les usagers de la piste cyclable et demandera aux policiers de porter une attention particulière à la situation.

8^e intervention

Un citoyen indique que les outardes sont de plus en plus envahissantes au parc Wilson et au parc Promotuel et propose d'installer des aménagements qui empêcheraient l'accès des outardes à ces lieux.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Madame Denise Godin indique que des aménagements dissuasifs ont déjà été installés mais qu'il semble que les outardes trouvent le moyen d'accéder aux parcs. La Municipalité regardera la possibilité de procéder à des aménagements supplémentaires.

9^e intervention

Une citoyenne déplore le fait de l'augmentation du nombre de rats laveurs qui cherchent leur nourriture à même les ordures.

Madame Denise Godin-Dostie indique que la Municipalité met à la disposition des citoyens des cages pour capturer les animaux sauvages et qu'un service de ramassage est fourni pour déplacer ces animaux vers un habitat plus adapté à leur condition.

2^e intervention de cette citoyenne

Elle demande aux employés de la Municipalité de procéder aux captures d'animaux sauvages aux abords de la rivière Delisle.

10^e intervention

Une citoyenne informe les membres du conseil qu'un de ses voisins nuit à la qualité de vie de son entourage. Il allume des feux extérieurs pour se débarrasser d'objets inutiles et demande à la Municipalité d'aller vérifier l'accumulation d'objets divers sur son terrain.

Madame Denise Godin-Dostie demande à la citoyenne de fournir l'adresse du voisin en question et un employé ira vérifier l'état des lieux.

11^e intervention

Une citoyenne demande à la Municipalité d'intervenir afin d'empêcher que certaines personnes nourrissent les chats errants sur leurs galeries et aménagent même des cabanes pour les abriter.

Madame Denise Godin-Dostie indique qu'elle prend note de la demande.

N'ayant plus d'autres questions de la part des citoyens présents, Madame Denise Godin-Dostie met fin à la période de questions.

Fin de la période de questions à 20h34

Affaires nouvelles

18-04-6952 Levée de la séance régulière du 16 avril 2018

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant plus d'autre sujet à discuter,

**IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Brazeau,
APPUYÉ PAR : Dominic Léger,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la séance ordinaire du 16 avril soit levée à 20h35.

.... ADOPTÉE

Denise Godin-Dostie
Mairesse

Claude Madore
Secrétaire-trésorier et directeur général